

Compte rendu de visite de services – CT en formation CHSCT

Site : Le Perthus

Date & heure : 28/02/2018 – 9h30

Délégation C.T. :

Etaient présents lors de la visite :

Obligatoire

• PORTEIX Yves –

Représentant des
collectivités

• MORAL Christophe –

Représentant du personnel

Facultative

• LORTHIOIS Edith –

Médecin de prévention

• FIGAROLA Cédric – ACFI

• RUART-LUCQUIN Marie-

Hélène – Maire

• CHISCANO Chantal –

Secrétaire de Mairie

Copie : Autorité territoriale de la collectivité, Médecin de prévention, membres du CT.

Entretiens avec l'Autorité territoriale

Suite à la réunion de fin d'année de la commission hygiène, sécurité et conditions de travail du Comité Technique Départemental, les représentants du personnel ont décidé de dépêcher une délégation de visite de services en commune de Le Perthus. La délégation a été reçue par Mme la Maire et sa secrétaire de Mairie. Mme la Maire a exprimé son mécontentement face aux services du CDG 66 notamment à la suite d'un audit effectué durant le 1^{er} semestre 2017. Dans l'incompréhension, M. FIGAROLA, ACFI et agent du CDG 66 a demandé des explications à l'Autorité Territoriale et a aussi précisé que l'action du Comité Technique Départemental était dissociée de celles menées par le CDG. Après quelques minutes de dialogue la situation s'est apaisée et la délégation a pu commencer son travail de recherche des dysfonctionnements liés à l'hygiène, la sécurité et aux conditions de travail. Suivant les dires de Mme la Maire et de sa secrétaire de Mairie, la collectivité serait en grande difficulté et l'Autorité Territoriale ne serait plus reconnue en tant que telle. En effet, des problèmes liés à l'obéissance et au non-respect des règles d'hygiène et de sécurité surviennent fréquemment. Face à cette situation, la délégation a décidé unanimement et après accord de la collectivité de lancer plusieurs actions dans les mois à venir :

1/	Finalisation accélérée du Document Unique avec l'aide du service Hygiène et Sécurité du CDG 66 et passage en Comité Technique du 5 avril 2018
2/	Finalisation de l'organigramme et passage en Comité Technique du 5 avril 2018
3/	Fin avril - début mai : La délégation mènera une action de sensibilisation auprès de tous les agents. Cette action aura pour thématique de rappeler les règles d'hygiène et de sécurité mais aussi le cadre statutaire des agents.
4/	La collectivité s'attachera à accompagner l'actuel responsable des services techniques dans sa position afin d'assurer d'une part le bon fonctionnement du service et d'autre part la remontée des éventuels dysfonctionnements.
5/	Si besoin, la collectivité inscrira les agents en formation d'intégration afin de rappeler l'ensemble des règles régissant la fonction publique territoriale et le cadre statutaire des agents.

Le CT en formation CHSCT et les services spécialisés du CDG 66 restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Représentant des élus au CT :

Yves PORTEIX

Représentant du personnel au CT :

Christophe Moral